

KING SIZE

CONTRAT DE SAILLIE 2026

VENDEUR :
LAURENT JAMAULT
Haras de l'Esques - La Motte Blagny
14710 SAINT MARTIN de BLAGNY
Tél Port : 06 15 17 55 53
Email : harasesques@gmail.com
Site : www.haras-esques.fr

ACHETEUR, Nom :
Tél : Port :
Fax : Email :

CONDITIONS DE VENTE - EN INSEMINATION DE SEMENCE CONGELEE - VENTE PAR UNITE DE TROIS PAILLETTES.

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie et trois paillettes de l'étaillon KING SIZE aux conditions suivantes :

Une carte de saillie et trois paillettes :

1^{ère} fraction : 158,25 € TTC (dont 8,25 € de TVA à 5,5%) chèque à joindre au contrat, encaissement avant l'expédition.
Une fois réglées, ces paillettes deviennent votre propriété mais ne sont pas cessible.

Juments supplémentaires : S'il vous reste des paillettes, vous pouvez inséminer d'autres poulinières vous appartenant, si elles sont pleines des cartes de saillies supplémentaires vous seront délivrées au prix de : 158,25 € TTC (dont 8,25 € de TVA à 5,5%).

Transport : France métropolitaine 144,00 TTC (dont 24,00 € de TVA à 20%) par expédition.

IDENTIFICATION DE LA POULINIERE. Nom : N° Sire :
Date de naissance : Robe : A terme le : Origines :

IDENTIFICATION DU CENTRE DE MISE EN PLACE :

Tél. Fax.

GENERALITES : L'acheteur déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces saillies en insémination. Il passera avec le centre d'insémination de son choix une convention distincte d'hébergement de sa jument et, en aucun cas, le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur à l'occasion des opérations liées à l'exécution du présent contrat.

- Le prix de saillie en insémination comprend le prix d'une dose de trois paillettes.
Les frais de mise en place, de pensions, de suivis gynécologiques, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.
- La réservation de la carte est effective au retour du contrat signé accompagné des 2 chèques, 1 de transport et 1 de saillie.

MISE EN GARDE :

L'envoi de doses dans le centre n'est pas lié à la réception du contrat.
Il se fait à votre demande ou à celle du centre de mise en place, un mois avant la première insémination.

Fait à Le :

Porter de votre main la mention "Lu et approuvé"

L'acheteur

Le vendeur